

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE MASTER EN MANAGEMENT DE
PROJETS DE L'ECOLE SUPERIEURE DE
MANAGEMENT DE PROJETS (ESMP)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Mamadou Abdoulaye KONTE, Président
- Pr. Elhadji Abdoul Aziz NDIAYE, Membre
- Dr. Papa Modou NDIAYE, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Avril 2018

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation du programme MGP	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite sur le terrain.....	6
4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	7
5. Points forts du programme.....	13
6. Points faibles du programme	14
7. Appréciations générales sur le programme	14
8. Recommandations à l'établissement.....	15
9. Recommandations à l'ANAQ-SUP	15
10. Proposition de décision	16
11. Annexe :.....	17

Introduction

Le programme de Master en Management de Projets de l'Ecole Supérieure de Management de Projets (ESMP) est une filiale du groupe MGP-Afrique qui est un cabinet de conseil en Management de projet installé au Sénégal depuis 1996. Bien qu'appartenant au Cabinet MGP-Afrique, l'ESMP est une structure de droit privé, avec un statut de Société à Responsabilité Limitée (SARL) selon les dispositions de l'Article 1181 du Code des Obligations Civiles et Commerciales du Sénégal (Loi n° 85-40 du 29 juillet 1985). L'ESMP a été créé en 2003 comme Institut d'enseignement supérieur privé par agrément **N00106/ME/DES/DFS**. Elle a présenté à l'ANAQ-Sup, un rapport d'auto-évaluation de son programme, en vue de l'obtention d'une accréditation.

L'ANAQ-Sup a désigné, par la suite, une équipe d'experts composée du Pr Mamadou Abdoulaye KONTE (Président), du Pr Elhadji Abdoul Aziz NDIAYE (membre) et du Dr Papa Modou Ndiaye (Membre) pour procéder à l'évaluation externe de ce Master en Management de Projet.

1. Présentation du programme MGP

- ***Contexte de la création du Master ESMP***

Pour réussir à s'adapter au nouvel environnement économique, politique et social, caractérisé par un chômage endémique dans les pays en quête d'émergence, les entreprises et autres organisations doivent disposer de cadres compétents, tout comme il s'avère nécessaire, pour ces pays, de développer des projets de différents types nécessitant de bons Managers pour les mener à bout.

Pour apporter sa contribution à cette œuvre gigantesque, l'ESMP offre des programmes permettant de mettre à la disposition des pays polarisés, des cadres bien formés et aptes à travailler dans toute sorte d'organisation (entreprises privées, ONG, promoteurs privés) comme Manageur de Projets.

- ***Objectifs du programme ESMP***

- **L'Objectif Général**

L'ESMP poursuit principalement trois objectifs généraux :

- Être la première Institution d'enseignement supérieur privé de référence, spécifiquement dédiée au management de projets au Sénégal, ouvert aux bacheliers, aux

étudiants et aux professionnels désireux de maîtriser les méthodes, les techniques et les outils propres à la gestion de projets, tout en prenant en compte les réalités contextuelles des économies africaines et internationales ;

- Offrir un enseignement de qualité débouchant sur des diplômes conformes aux exigences académiques nationales et internationales, et reconnus par les organismes professionnels internationaux spécialisés dans le management des projets : ordre des experts agréés et sociétés savantes (P.M.I.) ;
- Former des entrepreneurs et des gestionnaires de projets rompus aux techniques et méthodes éprouvées du management des projets

- **Les objectifs spécifiques et les débouchés**

- Dispenser des programmes de formation reconnus et adaptés permettant aux bénéficiaires d'adopter un style de gestion performant ;
 - Dispenser un enseignement axé sur une vision globale et systémique des projets d'une part et, d'autre part, les techniques analytiques et habiletés pratiques en gestion de projets ;
 - Créer un Institut où seront formés le personnel intervenant dans les projets (directeurs, assistants, agents opérationnels) dans l'optique d'en faire des praticiens hautement professionnels ;
 - Assurer le bien fondé et la pertinence des programmes pédagogiques et la qualité des enseignements, tout en veillant à la viabilité économique de l'Institution, son autonomie financière et son rayonnement au plan national et international, gage de succès et de durabilité.
-
- **Débouchés envisageables :**
 - Auditeur interne ou externe
 - Directeur de projet,
 - Ingénieur d'affaires,
 - Directeur de la stratégie,
 - Consultant planification stratégique

- **Public-cible**

- Cadres et managers souhaitant accéder à des responsabilités dans les programmes et projets d'infrastructures de moyenne et de grande envergure,
- Etudiants désirant se spécialiser en Management des projets d'infrastructures ;
- Chefs de projets, managers de projets et ingénieurs d'affaires souhaitant évoluer vers des postes de direction de projets ou de Project management office.

- **Admission au programme**

L'admission à l'ESMP se fait sur entretien avec un Jury.

- **Organisation de la formation**

D'une durée de deux ans, le programme est subdivisé en quatre semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE) obligatoires, chacune étant composée d'éléments constitutifs.

L'apprenant au terme de la formation « théorique » fait un mémoire ou un stage dans une organisation, lequel stage étant ponctué par la rédaction d'un rapport de stage crédité.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation est un document de 98 pages accompagné d'annexes à la fin du document. Le rapport respecte la méthodologie proposée par l'ANAQ-Sup (Référentiel d'évaluation de programme) en allant au détail près des critères d'évaluations pour chaque standard. Il est correctement rédigé, même si certains aspects de formes et de fonds peuvent être soulignés. Nous en citons quelques exemples.

- Pages 1 et 3 : Le terme MESR a changé de dénomination. C'est maintenant Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation au lieu de Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- Page 5: Revoir l'indexation de la liste des membres du comité de pilotage au niveau du tableau. Beaucoup de personnes ne sont pas indexées par un numéro.
Pour la maquette, les semestres sont numérotés de 7 à 10 au lieu de commencer de 1 à 4 (car c'est le début d'un nouveau cycle)
- La vision / plan stratégique de l'ESMP n'apparaît pas dans le document du rapport d'auto-évaluation. Même si le document nous a été remis sur place, il est convenable d'en parler aussi de façon résumée au niveau du rapport d'auto-évaluation.

- Certains éléments devraient compléter les annexes du rapport d'auto-évaluation (ou en pièces jointes). On peut citer entre autres, des PV de délibération des examens accompagnée de la liste de présence, Attestations de réussite, de relevé de notes pour le programme concerné.
- Comme élément de preuves, il n'est pas souhaitable d'avoir des signatures électroniques (Voir par exemple la liste de présence du Comité Scientifique qui nous a été remise).

3. Description de la visite sur le terrain

L'équipe d'évaluateurs a été reçue par le staff de l'école Supérieur de Management de Projet. La rencontre a débuté à 09h10 avec un peu retard dû à un embouteillage énorme aux alentours de l'école. Après quelques mots de bienvenue, la séance de travail a débuté dans une salle de réunion qui a été aménagée pour mettre les hôtes dans de bonnes conditions de travail.

Le Président du groupe des experts a proposé une méthodologie de travail pour la journée, conformément au programme de l'ANAQ-Sup, notamment :

- Présentation du programme de Master en Management de Projet ;
- Le déroulement des entretiens ;
- Le choix des différents acteurs à rencontrer : les PATS, les étudiants et le personnel enseignant n'ayant pas de responsabilité dans la mise en œuvre du programme ;
- La visite des locaux ;
- La restitution verbale en fin de journée.

Cet agenda a été validé à l'unanimité. Pour les entretiens avec les étudiants, il a été demandé à l'administration de nous faire venir deux groupes étudiants (en cours de formation et en fin de formation) que nous avons écoutés de façon séparée. Pour les enseignants n'ayant pas de postes de responsabilité, nous avons pu faire un entretien individuel. Enfin, pour des contraintes de temps (le retard accusé au début), l'entretien avec le personnel administratif a été fait de façon groupée.

Après la pause du déjeuner, l'équipe des évaluateurs est revenue pour la visite des locaux (bureaux administratifs, salles de cours, bibliothèque, etc.)

En dernière étape, l'équipe s'est retirée pour évaluer la journée de travail et résumer les points forts et les points faibles de l'institution. Par la suite, l'administration dirigeante de l'Ecole et du programme évalué a eu droit à une séance de restitution aux alentours de 17h10 min.

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

CHAMP D'EVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 *Le programme d'études est régulièrement dispensé.*

Le Master en management de projet depuis 2004 à environ quinze étudiants par an. L'équipe d'experts a d'ailleurs pu consulter certains procès-verbaux des délibérations.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 1.02 *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

Les objectifs du programme sont conformes à la mission de l'établissement telle que mentionnée dans son texte de création et son plan stratégique.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 1.03 *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Il existe une volonté de maintenir des relations avec le monde professionnel. En effet, des professionnels du management interviennent dans le programme. Aussi, la présence du monde socioprofessionnel dans le comité scientifique montre-t-elle clairement l'apport de ce dernier quant à la mise en place et le suivi du programme.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

CHAMP D’EVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.*

Toutes les personnes concernées par le programme sont informées de leurs prérogatives et responsabilités. En effet, pour la gouvernance administrative et académique, les responsabilités, les compétences et les processus décisionnels sont établis et communiqués à toutes les personnes concernées par le programme via des mails, des notes de services, des arrêtés et des communiqués.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 2.02 *Le Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Le PER est impliqué dans la conception et la mise en œuvre du programme. A ce titre, il participe au déroulement des enseignements, aux conseils de classe, aux réunions des comités de filière, aux jurys de délibération et à la révision de la maquette du programme.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 2.03 *Le programme d’études fait l’objet de mesures d’assurance qualité. L’institution utilise les résultats afin d’adapter périodiquement l’offre d’études.*

Une cellule d’Assurance Qualité a été créée au sein de l’ESMP. A cet effet, elle a procédé à une évaluation périodique des différents programmes et essaie d’y apporter les corrections nécessaires au cas échéant. Toutefois, l’ESMP devrait davantage exploiter les résultats issus de l’évaluation des enseignements en vue d’améliorer la qualité de la formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D’EVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Le programme dispose d'une maquette structurée en unités d'enseignement et en éléments constitutifs. Toutefois, elle demeure peu conforme à la réglementation en vigueur notamment à la Loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur et au Décret 2012-1115 relatif au diplôme de Master. Les éléments constitutifs ne disposent pas tous de syllabus (ou de plan de cours) et ces derniers restent peu standardisés. Par conséquent, l'ESMP gagnerait à mettre aux normes la maquette du programme en veillant au respect du temps réservé au travail personnel de l'étudiant (TPE). Il devrait également veiller au respect du volume horaire dans le cadre du déroulement de certains enseignements du programme.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Le programme d'études couvre des aspects importants du management de projet. Il garantit l'assimilation de connaissances scientifiques. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation permettent dans une certaine mesure aux étudiants de pouvoir s'insérer dans le marché du travail. Toutefois, le temps consacré à la préparation et à la soutenance du mémoire de master est assez limité. A cet effet, les experts recommandent que le quatrième semestre soit réservé à la préparation et à la soutenance du mémoire.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 3.03 *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont assez conformes aux textes et règlements du REESAO et du système LMD. Elles sont affichées et rappelées lors des réunions de rentrée. Toutefois, il faudrait signaler que, conformément aux normes du REESAO, le niveau, le domaine, la mention et la spécialité devraient être précisés pour tout programme.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 3.04 *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

Le Master en management de projet maintient un taux de réussite relativement satisfaisant. Toutefois, un meilleur suivi des mémoires de fin d'études pourrait améliorer considérablement ce taux. A cet effet, les experts invitent l'ESMP à revoir le système de rémunération des directeurs de mémoire. Aussi, faudrait-il éviter que le paiement de l'encadrement du mémoire se fasse directement entre l'étudiant et son directeur.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

L'ESMP dispose d'un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. A cet effet, les enseignements du programme sont assurés majoritairement par des professionnels compétents et expérimentés. Toutefois, l'entretien entre les experts et certains enseignants vacataires du programme a révélé un système de traitement différencié et souvent sans support contractuel.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 4.02 *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Il demeure impossible, en l'absence de contrat, de percevoir la répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration pour les enseignants vacataires. A cela, il faut ajouter que les quelques contrats signés entre l'administration de l'ESMP et les vacataires du programme ne mentionnent pas clairement une répartition du volume horaire consacré à d'autres activités autres que celles d'enseignement.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 *La mobilité du PER est possible.*

Le Personnel d'enseignement et de recherche du programme est composé essentiellement d'enseignants vacataires provenant d'Institutions nationales publiques et privées. Ce qui constitue une source de mobilité des enseignants voire d'enrichissement de la qualité des enseignements-apprentissages.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées*

Les conditions d'admission au programme sont clairement définies et publiées. L'accès en première année de Master se fait sur la base de la Licence ou de tout autre diplôme admis en équivalence et après avoir satisfait au test d'entrée.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Il n'a été noté aucune discrimination de genre au niveau du recrutement du Master management de projet de l'ESMP.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 5.03 *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Aucune convention justifiant la mobilité des étudiants entre Etablissement Public d'Enseignement Supérieur au Sénégal ou à l'Etranger n'a été présentée aux experts même si le rapport d'auto-évaluation indique des échanges d'apprenants entre l'ESMP et certains de ses concurrents.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Standard 5.04 *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.*

Les enseignants et la direction des études seraient, d'après le rapport d'auto-évaluation, à la disposition des étudiants en les rencontrant en dehors des cours, en les accompagnant dans le cadre de recherche de stages ou d'introduction auprès des structures au moment de la rédaction du mémoire et du projet de fin d'études et en les employant pour certains travaux de recherche au sein du cabinet conseil en gestion de projet appartenant au même groupe que ESMP. Toutefois, l'équipe d'experts n'a pas eu d'éléments de preuve pouvant attester de la tenue des différentes activités d'accompagnement et les étudiants interrogés nous ont fait part de leur désarroi durant la recherche de stage.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Standard 5.05 *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

Le programme ne dispose pas d'une liste de ses diplômés, des emplois qu'ils occupent et du temps pris pour obtenir un premier emploi. L'interview des alumni révèlent par ailleurs leur désarroi lors des périodes de recherche de stage car étant abandonné à leur sort. Toutefois, l'ESMP vient de créer depuis l'année dernière un service dédié à l'insertion des diplômés.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D’EVALUATION 6 : Dotation en équipement et en locaux

Standard 6.01 *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

La dotation en équipements et en locaux est relativement conséquente. L’ESMP gagnerait par ailleurs à se doter d’une bibliothèque numérique ou à agrandir sa salle de documentation avec une dotation conséquente en ouvrage relatif au programme. De plus, il devrait veiller au strict respect des normes régissant les établissements recevant du public (extincteurs à jour, meilleure prise en charge des personnes à mobilité réduite, mise en place d’échelles et d’escaliers de secours fonctionnels,)

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

5. Points forts du programme

La mission a constaté plusieurs forces pour l’ESMP énumérées ci-dessous :

- Un corps enseignant de qualité et fortement impliqué avec une expérience académique et professionnelle avérée ;
- Existence d’un cadre de travail agréable ;
- Une bonne Implication des professionnels dans les enseignements ;
- Disponibilité de locaux fonctionnels ;
- Les taux de réussite sont globalement satisfaisants ;
- Personnel administratif motivé ;
- Etudiants satisfaits de la formation reçue ;
- Compétitivité du programme en matière de rapport qualité/prix ;
- Existence d’un dispositif d’évaluation des enseignements ;
- Existence de contrats pour les prestataires de services ;

Sans remettre en cause l’opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d’attirer l’attention sur ce qui suit :

6. Points faibles du programme

Comme souligné précédemment, la maquette n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Aussi, les syllabi demeurent-ils peu standardisés. Ils sont variables d'un enseignant à un autre.

Les experts ont également noté d'autres faiblesses indiquées dans la liste ci-dessous :

- Frontières peu visibles entre le Cabinet et l'Ecole ;
- Maquette peu conforme à la réglementation en vigueur ;
- Absence d'un dispositif garantissant l'anonymat des copies d'évaluation ;
- Absence d'un système de suivi des mémoires et rapports de stage ;
- Retards récurrents dans la programmation des enseignements ;
- Non-respect de la réglementation dans le processus d'établissement de certains contrats du PATS ;
- Locaux très exigus et non-respect des normes pour les établissements recevant du public (pas suffisamment d'extincteurs, ni d'issues de secours en cas de panique)
- Absence de logiciels adéquats pour la gestion des notes et le suivi des statistiques des étudiants;
- Absence de contrat pour certains vacataires ;
- Non équité dans le traitement des vacataires (taux horaires différents sans explications);
- Absence de suivi des alumni et structure dédiée à l'insertion des diplômés peu fonctionnelle ;
- Manque de suivi des résultats issus de l'évaluation des enseignements ;
- Absence de bibliothèque numérique ;
- Bibliothèque existante mais pas bien fournie en ouvrages ;

7. Appréciations générales sur le programme

Le master en Management de projets est bien apprécié par les étudiants parce que leur permettant d'être assez polyvalents et opérationnels dès la sortie.

Les experts estiment que le programme dispose d'enseignants de qualité du milieu professionnel. Les experts considèrent également que la gestion du cabinet devrait être séparée de celle de l'école et qu'un système d'anonymat des copies d'examens devrait être mis en place.

8. Recommandations à l'établissement.

- Le plan stratégique devrait être plus étoffé et partagé avec les enseignants et le personnel de l'institution. En tant qu'outil de pilotage, il pourrait servir à produire les contrats et les rapports de performance.
- Améliorer la communication externe relative au programme (aujourd'hui, le cabinet est mieux connu que l'école, ce qui amène quelques confusions) ;
- Améliorer la gestion des mémoires ou rapports de stage (aujourd'hui plusieurs étudiants qui ont fini leur cycle n'ont pas encore soutenus) ;
- Intégrer le paiement des professeurs encadreur de mémoires dans la scolarité (aujourd'hui, les professeurs encadreurs sont payés directement ou via l'école par les étudiants qu'ils encadrent) ;
- Mettre en place des conventions avec les structures partenaires pour l'accueil des stagiaires et faciliter ainsi les mémoires de fin de cycle ;
- Mettre en place un système de suivi des alumni ;
- Mettre en place un système d'anonymat pour la correction des examens ;
- Formaliser la contractualisation avec tous les enseignants ;
- Harmoniser le système de paiement des enseignants de même catégorie ;
- Améliorer le suivi de l'évaluation des enseignements ;
- Améliorer la programmation des enseignements (le programme annuel de 10 mois est très souvent dépassé du fait de la non disponibilité de certains enseignants professionnels) ;
- Améliorer le système contractuel avec le personnel administratif (une partie du personnel a un CDD renouvelé plusieurs fois, contrairement à la réglementation), mettre à contribution l'inspection du travail pour avis ;
- Mettre en place une bibliothèque, bien référencée (aujourd'hui, l'école ne dispose que d'une salle pas très adéquate et pas bien fournie en ouvrages) ;
- Respecter le ratio horaire pour rendre la maquette conforme à la réglementation ;
- Rendre les locaux plus fonctionnels notamment en matière de sécurité (sécurité incendie, issues de secours, ...).

9. Recommandations à l'ANAQ-SUP

- Organiser en rapport avec la cellule interne d'assurance les évaluations externes dans un délai plus court (le rapport interne de la cellule date de quelques années et quelques évolutions actuelles ne sont pas mises à jour) ;
- Envisager plus d'une journée pour la visite de l'établissement.

10. Proposition de décision

L'équipe des experts a proposé : **ACCREDITATION REFUSEE.**

Pour les raisons : Frontières peu visibles entre le Cabinet et l'Ecole (question de pérennité) ; maquette peu conforme à la réglementation en vigueur ; absence d'un dispositif garantissant l'anonymat des copies d'évaluation ; absence de logiciels adéquats pour la gestion des notes et le suivi des statistiques des étudiants (relevés pas conforme à la maquette déroulée).

11. Annexe :

Liste des Personnes rencontrées